

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie le

Vendredi 21 janvier 2022

à 20 heures 00

Ordre du jour:

- Compte-rendu de la séance du 17 décembre 2021
- Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations.
- Autorisation d'ouverture de crédits en 2022 en investissement avant le vote du budget.
- Indemnité de fonction élus.
- Dissolution de la régie de recettes de la salle polyvalente.
- Adhésion au groupement de commande pour la Défense Extérieure Contre l'Incendie.
- Adhésion au groupement de commandes porté par le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain pour la réalisation d'audits énergétiques des bâtiments communaux.
- Compte-rendu des commissions communales.
- Compte-rendu des réunions de la communauté de communes et des syndicats intercommunaux.
- Questions diverses.

L'accueil du public sera réalisé dans le respect des mesures barrières avec le port du masque obligatoire, et suivant les directives gouvernementales.

Fait à Messimy-sur-Saône, le 14 janvier 2022

Le Maire,
Thierry MICHAL

